

Agenda

Un rappel des principaux rendez-vous présentés dans ce journal

- **Samedi 14 novembre**
Jeu d'enquête : Marianne a disparu !
Annulé
- **Du 16 au 29 novembre**
Les rencontres photographiques digitales
Page 8
- **Dimanche 22 novembre**
Spectacle : Kiekeboule
Annulé
- **Vendredi 27 novembre**
Conseil municipal
Page 2
- **Samedi 28 novembre**
Concert des Conservatoires
Annulé
- **Du 4 et 5 décembre**
Téléthon
Page 5
- **Dimanche 6 décembre**
Conte musical : Tapanak
Annulé
- **Vendredi 11 décembre**
Réunion publique par visioconférence du quartier Luzard – Bois-de-la-Grange
Page 3

Retrouvez toute l'actualité de Noisiel sur le site www.ville-noisiel.fr, Facebook, Twitter et Instagram



Découvrez le nouveau site internet de la Ville

La Ville vient de lancer son nouveau site internet. Plus simple d'utilisation, adapté aux smartphones et tablettes, ce site comporte de nombreux atouts.

En effet, la plate-forme est davantage tournée vers les usagers, avec une construction et un contenu tout aussi complets que précédemment mais simplifiés et une arborescence mettant plus en avant les démarches. L'objectif est de faciliter au maximum la navigation des internautes et leur permettre de trouver rapidement les données pratiques dont ils ont besoin.

La page d'accueil regroupe l'actualité municipale, les événements à venir, ainsi que les dernières publications de la commune. Un accès direct en un clic est proposé pour les rubriques les plus consultées : l'Espace citoyens, les annuaires, la saison culturelle, les visites en lien avec le patrimoine et la carte interactive.

Le reste des rubriques est limité à 4 onglets principaux, toujours dans un souci de simplification et d'amélioration de l'accessibilité :

- **la rubrique « mairie »** regroupe les informations sur la ville et le fonctionnement de la mairie d'un point de vue administratif ou de l'assemblée délibérante ;
- **la rubrique « services publics »** comporte les informations liées à ces derniers : présentation, missions, coordonnées ;
- **grande nouveauté : la rubrique « démarches »** est pensée afin de permettre un accès direct aux procédures proposées par la mairie. Un tel accès permet aux internautes ayant une demande précise d'accéder très facilement et rapidement soit à la démarche si elle est possible en ligne, soit aux informations nécessaires pour l'effectuer en mairie ;
- **la rubrique « loisirs »** rassemble toutes les informations sur la vie culturelle, événementielle, associative et sportive de la commune.



La programmation des événements annoncés dans ce numéro du Plus est susceptible d'évoluer en raison du contexte sanitaire. Toutes les informations vous seront communiquées en temps réel sur les supports numériques de la Ville.

Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le **vendredi 27 novembre**. Lieu et horaire à définir selon les contraintes sanitaires.

Commémoration du 11 novembre

La municipalité se rassemblera le 11 novembre pour commémorer la signature de l'armistice de 1918 devant le monument aux morts. En raison du contexte sanitaire, cette cérémonie ne sera pas accessible au public.

Passeports et cartes nationales d'identité

Désormais, les rendez-vous pour déposer une demande de passeport ou de carte nationale d'identité se feront sur l'Espace citoyens (rubrique « Les démarches »), accessible depuis le site internet de la Ville.

Écrivains publics

Après le confinement, les permanences des écrivains publics reprennent. Elles ont lieu le lundi de 9 h 30 à 11 h 30, les mercredi et vendredi de 9 h à 12 h à la mairie annexe. Une autre permanence sera également proposée ultérieurement à la Maison de quartier de la Ferme-du-Buisson le mercredi de 14 h à 17 h.

Secours Populaire Noisiel

Le comité de Noisiel du Secours Populaire Français organise une collecte de jouets neufs dans le cadre des fêtes de fin d'année. Vous pouvez, **jusqu'au 20 novembre**, déposer vos dons dans leur local situé au 9 cours des Deux-Parcs à Noisiel, ouvert les lundi et mardi de 14 h à 16 h 30 et le jeudi de 9 h à 11 h 30.
Renseignements au 01 64 62 00 80.

Actualité municipale

Le squat de Noisiel est désormais vide

Le 13 octobre dernier, les dernières familles qui occupaient illégalement l'immeuble situé au 35, Grande Allée du 12 Février 1934 ont quitté les lieux. Ces dernières, qui n'ont pas souhaité se faire recenser par les services de la préfecture afin que leur situation administrative soit étudiée, et leur permette notamment d'intégrer des centres d'hébergement, ont préféré quitter le bâtiment avant l'évacuation. Pour rappel, depuis presque un an, plusieurs courriers d'appel à l'aide ont été envoyés à la préfecture et au Ministre de l'Intérieur, plusieurs réunions se sont tenues et de nombreux échanges ont eu lieu afin de venir à bout de cette situation explosive au sein de ce squat qui a compté jusqu'à 400 personnes.



Santé

Un centre de dépistage Covid-19 s'installe à Lognes

Afin de faciliter l'accès aux tests virologiques, l'Agence Régionale de Santé Île-de-France a ouvert 20 centres de dépistage et de diagnostic de la Covid-19 dans la région. C'est la ville de Lognes qui a été retenue pour accueillir celui de la Seine-et-Marne Nord. En partenariat avec la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne, le centre situé au 97 boulevard

du Segrais est ouvert du lundi au samedi. De 8 h à 14 h, l'accès est exclusivement réservé aux personnes symptomatiques disposant d'une prescription médicale et aux cas contacts disposant d'un SMS d'alerte envoyé par la CPAM ou l'ARS. Un accès pour tous et sans rendez-vous est également proposé les après-midis de 14 h à 16 h (fermeture des portes à 15 h).



Réunion publique par visioconférence du quartier Lizard – Bois-de-la-Grange

La Ville propose une nouvelle réunion publique destinée aux habitants du quartier du Lizard - Bois-de-la-Grange. Compte tenu du contexte sanitaire, celle-ci est proposée en format visioconférence. Ce moment d'échange sera l'occasion, pour l'équipe municipale, de faire le point sur les grands projets en cours ou à venir : réaménagement du cours des Roches, déploiement du réseau de géothermie, infrastructure sportive de street workout...

Après un temps de présentation, les élus répondront aux questions des participants qui, en amont de la réunion, peuvent faire part de leurs propositions de sujets à aborder. Pour cela, il est possible de remplir un formulaire numérique sur www.ville-noisiel.fr jusqu'au 4 décembre.

Vendredi 11 décembre à 19 h sur inscription uniquement. Renseignements et inscription (nombre de places disponibles limité) jusqu'au 4 décembre au 01 60 37 73 05, par e-mail à concertation@mairie-noisiel.fr ou via le formulaire numérique.



Aménagements

Des travaux dans la ville

La Ville poursuit ses investissements pour améliorer le cadre de vie des Noisiéliens. Plusieurs opérations ont été entreprises récemment :

- Minéralisation partielle des abords de l'aire de jeux de l'esplanade François-Mitterrand. Cet aménagement fait suite à une demande des familles qui souhaitent pouvoir profiter pleinement

des chaises situées autour tout au long de l'année, sans être gênés par le boue.

- Déploiement d'un dispositif anti-stationnement sur le Cours du Château entre le rond-point des Quatre Pavés et la grille d'honneur du parc de Noisiel. C'est 150 potelets en bois qui ont été installés de part et d'autre du terre-plein central

pour empêcher le stationnement sauvage qui constitue un danger pour les piétons et les automobilistes.

- Mise en place d'une infrastructure sportive de street workout sur l'esplanade François-Mitterrand. Elle permettra aux Noisiéliens de profiter, gratuitement et en extérieur, de différents agrès. Les travaux sont actuellement en cours.



Maison du projet des Deux-Parcs

La Maison du projet, située au 9 cours des Deux-Parcs à Noisiel, au rez-de-chaussée de la Tour des Jeunes Mariés, vous accueille deux demi-journées par mois, un lundi après-midi et un jeudi matin : le 3/12 de 9 h 30 à 12 h 30 et le 16/11 et le 21/12 de 14 h à 18 h 30. Vous pourrez prendre connaissance du projet de rénovation urbaine du secteur et donner votre avis sur son évolution.

Collecte des déchets verts

Les déchets végétaux, collectés par la commune tous les lundis, doivent être présentés dans des sacs en papier biodégradable ou dans des conteneurs rigides (non fournis). Les branches doivent être attachées en fagot de 1,20 mètres de long maximum. Les végétaux présentés dans des sacs plastiques ne sont pas ramassés. Le dépôt est limité à 1 m³ par collecte. La présentation des déchets sur la voie publique doit intervenir la veille du jour de la collecte après 20 h (ou 22 h de mai à août).

Traitement des déchets chimiques

Les déchets chimiques (produits d'entretien, de bricolage et de jardinage) doivent être déposés en déchetterie afin d'être éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement. Pour rappel, la déchetterie de Noisiel située rue de la Mare-Blanche est accessible gratuitement pour les particuliers.

Festivités

Décorations de Noël à Noisiel

Comme chaque année, à l'approche de la période des fêtes, de nombreuses décorations sont installées dans la ville. Ce sont les services techniques municipaux qui se chargent de transformer Noisiel en Ville Lumière. Pour ce faire, 80 motifs lumineux sont posés sur les candélabres, auxquels il faut ajouter 8 structures suspendues au-dessus de la chaussée, 4 habillages d'arbres et plus de 100 mètres de guirlandes sur la façade de la mairie. Aussi, les sapins lumineux posés par la Ville sur le carrefour du boulevard Salvador-Allende ont été

fabriqués par la municipalité à partir d'éléments de récupération, ils sont donc uniques. Depuis plusieurs années, tous les éléments lumineux sont équipés de leds, ce qui permet de limiter leur consommation en énergie. Par ailleurs 75 sapins naturels sont commandés tous les ans et répartis dans les structures municipales : écoles, crèches, accueils de loisirs, Pergola, mairies principale et annexe, locaux des médiateurs de quartier... Ces décorations seront visibles à partir du mois de décembre et jusqu'à la mi-janvier.



Cadre de vie

Noisiel n'est pas une poubelle !

Les abandons de déchets sur la voie publique se multiplient et constituent un fléau pour Noisiel et son environnement. En effet, chaque jour, la Ville procède au nettoyage de nombreux dépôts sauvages. Ces derniers, à l'origine de particuliers et d'entreprises, nuisent considérablement au cadre de vie des habitants et sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€ comme le stipulent les articles R633-6 et R-635-8 du Code pénal. Plusieurs dispositifs ont été mis en place au cours des dernières

années pour pallier les incivilités : des interventions de la police municipale, des interventions des agents des services techniques, des campagnes de communication et de la vidéosurveillance. Pour rappel, les encombrants sont collectés tous les deuxièmes vendredis du mois. Enfin, les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent être systématiquement apportés à la déchetterie de Noisiel située rue de la Mare-Blanche. L'accès est gratuit pour les particuliers.

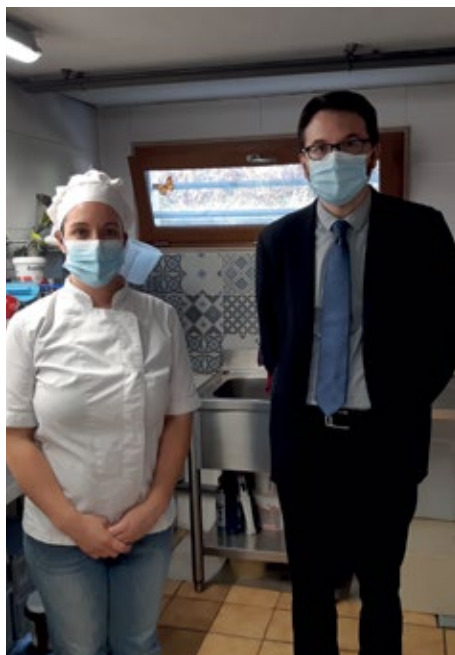


Des pâtisseries à portée de clic !

« *Tout est fait maison, je fais passer le goût et la qualité en premier* », annonce Sabrina Miro del Valle, qui a ouvert sa petite entreprise de pâtisseries dans la commune en juin 2018. Un nouveau défi plein de gourmandise pour cette Noisiélienne au parcours professionnel atypique. Après avoir exercé diverses fonctions, dont conseillère clientèle dans une banque, elle a mûrement réfléchi son projet, qui l'a amenée à chercher une maison pouvant accueillir une cuisine adaptée. Et c'est à Noisiel, dans le quartier du potager, qu'elle a trouvé la perle rare. « *J'ai fait réaliser d'importants travaux pour créer une cuisine aux normes, bien séparée de mon logement, me permettant de travailler dans de bonnes conditions* », poursuit-elle. Elle y crée de nombreux gâteaux, principalement pour des traiteurs ou des salons de thé, mais aussi pour des particuliers qui ont rapidement été séduits par la qualité des produits proposés. Sa spécialité, le Paris-Noisiel, s'inspirant du célèbre Paris-Brest, est un clin d'œil croustillant à sa nouvelle commune de résidence. Souhaitant transmettre son savoir-faire et développer son entreprise, Sabrina

accueille depuis cet été une apprentie en CAP pâtisserie. Ensemble, elles ne ménagent pas leurs efforts pour répondre à la demande qui ne cesse d'augmenter, malgré un contexte national difficile.

SMDV Pâtisseries : carte et commandes sur www.smdv-patisseries.fr ou sur les réseaux sociaux. Tél. 07 87 82 66 61 ; e-mail : sabrina.contact@smdv-patisseries.fr.



Aide aux fêtes de fin d'année

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un chèque-service pour les plus démunis, pour les aider pendant les fêtes. Cette aide s'adresse uniquement aux personnes en recherche d'un emploi ou bénéficiaires du RSA, habitant la commune depuis au moins un an, sous conditions de ressources. Pour en bénéficier, il est obligatoire de prendre rendez-vous entre le 23 novembre et le 18 décembre auprès du CCAS. **Renseignements et rendez-vous au 01 30 37 73 32 ou 01 60 37 73 62.**

Aide à la rentrée scolaire post-bac

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) attribue une aide pour les étudiants noisiéliens en études supérieures. Elle prend la forme de chèque service (à utiliser pour l'habillement, la culture et l'action éducative) à chaque jeune scolarisé de bac + 1 à bac + 4 (maximum 5 ans après le bac en cas de redoublement ou réorientation). Cette prime s'adresse aux familles, sous condition de ressources, en fonction du quotient familial 2020 établi par la commune. Pour en bénéficier, des justificatifs devront être présentés. **La prime est délivrée uniquement sur rendez-vous, à solliciter auprès du service action sociale jusqu'au 20 novembre, au 01 30 37 73 32 ou 01 60 37 73 62.**

Solidarité

Téléthon

La prochaine édition du Téléthon aura lieu les 4 et 5 décembre 2020. Cette année, l'Association Française contre la Myopathie se mobilise autour du thème « #TropFort ». Un hashtag en écho à la force des familles qui se battent quotidiennement contre la maladie, à celle des chercheurs, des donateurs et des bénévoles. Partenaire du Téléthon depuis plusieurs années, la Ville reste, une fois de plus, fidèle à la cause. En fonction du contexte national, les services municipaux organiseront des activités avec les acteurs locaux, dans le respect des gestes barrières et des normes sanitaires. Pour accéder au programme de l'événement, rendez-vous prochainement sur le site de la Ville où toutes les informations vous seront communiquées en temps réel en fonction des recommandations du Gouvernement.



Hommage à Samuel Paty

Mercredi 21 octobre dernier, la municipalité a convié les Noisiéliens et les agents municipaux à un rassemblement en hommage à Samuel Paty. Cet enseignant a été victime d'une attaque terroriste le 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine pour avoir montré des caricatures de Mahomet à ses élèves. Lors de sa prise de parole, Mathieu Viskovic, maire de Noisiel, a rappelé l'importance de défendre la liberté d'expression et la laïcité, fondements de la République. Après une minute de silence, des membres de la chorale Croq'notes ont entonné la Marseillaise.



Projet de jumelage avec la ville de Poreč

Fin octobre, Mathieu Viskovic, maire de Noisiel, a participé à une visioconférence avec Loris Peršurić, maire de Poreč, afin de poser les bases d'un projet de jumelage entre les deux communes.

Poreč, commune croate touristique de près de 20 000 habitants, se situe dans la péninsule d'Istrie au bord de la mer Adriatique. En plus de plages agréables,

elle bénéficie d'un patrimoine historique riche avec la basilique Euphrasienne, le Fort du Nord construit au 15^e siècle, le Temple de Neptune et la Tour ronde...

Dès que la situation sanitaire le permettra, une délégation de Noisiel se rendra à Poreč afin d'élaborer concrètement un jumelage, source d'enrichissement culturel entre les deux communes.

Enfance

Les vacances des petits noisiéliens

Pendant les vacances de la Toussaint, les accueils de loisirs de la Ville ont ouvert leurs portes à plus de 500 enfants. Ces deux semaines, placées sous le signe d'Halloween, ont offert un programme riche en jeux, ateliers, activités manuelles et sorties.

Par ailleurs, la Ville a proposé un stage sportif de cinq jours afin de promouvoir les activités physiques auprès des jeunes générations. C'est dans ce cadre que 40 Noisiéliens, scolarisés du CE1 au CM2, ont pu pratiquer diverses disciplines telles que le tennis de table,

le tir à l'arc, le kin-ball et le parkour. Enfin, 119 enfants ont pris part au dispositif Vacances apprenantes proposé par l'État qui répond à un besoin de remobilisation des savoirs après la période de confinement qu'a connu le pays.



L'ancienne chocolaterie réouvre ses portes au public



Le déménagement de la société Nestlé a entraîné une interruption des visites guidées de l'ancienne chocolaterie organisées par le service patrimoine et tourisme. La société Linkcity Île-de-France, en charge de la requalification du site, souhaite mettre en place diverses opérations d'urbanisme transitoire jusqu'au démarrage des travaux. Dans ce cadre, une convention de partenariat va permettre la reprise des visites guidées de cette dernière dès le mois de décembre 2020, sous réserve des conditions sanitaires applicables.

Ces visites, dirigées par des guides conférenciers agréés par le ministère de la Culture, seront organisées deux samedis par mois à 11 h et 14 h 30 pour le public

individuel. Des créneaux à destination des groupes et des scolaires seront également proposés deux jeudis par mois et certains samedis. En outre, des prochaines visites de la Cité ouvrière Menier sont toujours organisées. Retrouvez les prochaines dates sur le site de la Ville.

Tarif visites pour individuels : 8 € pour l'ancienne chocolaterie ; 7 € pour la Cité ouvrière. Tarif réduit : 5 € (jeunes âgés de 6 à 18 ans, étudiants, personnes en situation de handicap et leur accompagnant, demandeurs d'emploi). Tarif groupes (15 à 25 personnes) : 130 € pour l'ancienne chocolaterie ; 100 € pour la Cité ouvrière. Renseignements et pré-réservation au 01 60 37 73 99 ou par e-mail à patrimoine@mairie-noisiel.fr.

Noisiel a valorisé son patrimoine exceptionnel

Les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020, la Ville a participé aux Journées européennes du patrimoine. Pendant celles-ci, le service patrimoine et tourisme et l'association Connaissance du Val Maubuée ont proposé des expositions, des visites guidées et des animations participatives à destination des petits et des grands. Un week-end pendant lequel la Ville a accueilli 1500 visiteurs, venus participer aux animations proposées avec curiosité et intérêt, malgré la fermeture du site de l'ancienne chocolaterie cette année.



ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE • JUILLET • 30 : Mah-Niakalé COULIBALY • **AOÛT • 5 :** Ionatan CECAN. **11 :** Louisa OUACHANI, Mamady BARADJI, Réda BENDELLAL. **13 :** Daniel GODAY. **19 :** Lola LE GUEN. **22 :** Iyed EL KHATIB. **25 :** Mariam TOURÉ • **SEPTEMBRE • 6 :** Kenzo MOUHOUTOU. **16 :** Zélie DUFFET. **17 :** Yasmine MOSAD. **18 :** Kehon LARDENOIS. **21 :** Ismaël KARANI DONNEGER, Ibrahim TRAORE. **23 :** Camilia SOUMAHORO • **OCTOBRE • 4 :** Mya COULIBALY.

ILS SE SONT DIT « OUI » • SEPTEMBRE • 11 : Inasse JABRI et Rida RKIK. **12 :** Macaire-Serge METHOT et Corine NGUERELESSIO-MEYA. **19 :** Thanushan NAGARAJAH et Maunika PULENDRAN. • **OCTOBRE • 10 :** Morvan DANIEL et Aliénor FONTAINE.

ILS NOUS ONT QUITTÉS • JUILLET • 19 : Jeanne GUILLERAT. **23 :** Nathalie LAPERTOT • **AOÛT • 9 :** Daniel JUNG. **12 :** Addolorata PARISELLI. **16 :** Marie-Thérèse BARADEL.

18 : Juane SOLER MORATON. **26 :** Marie-Thérèse VALIX. **27 :** Bernard BRIEZ. **30 :** Roger FANGIER • **SEPTEMBRE • 3 :** Kirupanathan VELUPILLAI. **13 :** Aïcha AL HAQQI, Thongdy PHINMA. **14 :** Jeanne SIMONOT. **18 :** Mariyam BACHA. **22 :** Madeleine LAURENTI, Eliane MARIOLLES. **25 :** Diane TODOROV. **30 :** Rayan KADI, Simone PIVETEAU • **OCTOBRE • 1 :** Hnia ASSABI. **6 :** Michelle FELLER, Philippe ROPARS. **9 :** Iem Hao YA.

Les rencontres photographiques digitales

Les nouvelles mesures sanitaires ont contraint la Ville à annuler les Rencontres photographiques. Une version digitale de ce temps fort de la vie culturelle noisiélienne est donc proposée sur Facebook.

Du 16 au 22 novembre, en message privé, les participants pourront envoyer leurs plus jolies photos sur le thème de la réflexion (une par personne). Ces dernières seront ensuite publiées sur la page de la Ville à compter du 23 novembre.

Les votes, sous forme de « like », prendront fin le 29 novembre et permettront aux deux vainqueurs de remporter deux places pour le spectacle de leur choix.

Renseignements au 01 60 37 73 72 ou par e-mail à culture@mairie-noisiel.fr.



Une cérémonie d'ouverture de saison culturelle pas comme les autres !

Dimanche 27 septembre dernier, une centaine de Noisiéliens se sont rendus à l'auditorium Jean-Cocteau pour participer à la cérémonie d'ouverture de la saison culturelle 2020/2021 proposée par la Ville. Une grande première : en effet, des ateliers de cirque, danse et peinture étaient proposés par le service culture et animation. Enfin, une présentation de la

saison culturelle a été faite en présence de Mathieu Viskovic, maire de Noisiel, et Nicolas Dujardin Drault, adjoint au Maire en charge de la culture, avant d'assister au spectacle d'IMMO : French Touch made in Germany. Jongleur hors pair, aussi à l'aise avec les mots qu'avec une tronçonneuse, l'artiste, tour à tour magicien ou funambule, a fait rire entre deux acrobaties.



le plus

Directeur de la publication : Mathieu Viskovic.

Rédaction : Bertino Silva.

Photographies : Service communication et crédits indiqués.

Assistante de communication : Martine Chrismant.

Par respect pour l'environnement, pensez au recyclage de ce papier. Ne pas jeter sur la voie publique.

Maquette PAO : Bleu Banquise.

Impression : Imprimerie Moderne de Chennevières (IMC), sur papier 100 % PEFC, fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées durablement. Tirage : 6 700 exemplaires.

Renseignements : Service communication / Mairie de Noisiel : 26, place Émile-Menier 77186 Noisiel
Tél. 01 60 37 73 78

Site internet : www.ville-noisiel.fr

Pour paraître dans "le Plus"

Pour formuler votre demande de parution d'annonce dans "Le Plus", contactez le service communication de la Ville trois mois avant sa diffusion.

Informations diffusées sous réserve de la place disponible et d'une périodicité exceptionnellement modifiée.

Pour tout renseignement, contactez le 01 60 37 73 78.

E-mail : communication@mairie-noisiel.fr